

ÉVALUATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN MILIEU FESTIF EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

INTRODUCTION

- Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un marché public lancé par l'ARS Hauts-de-France, intitulé "Évaluation des actions de prévention en milieu festif en région Hauts-de-France". L'évaluation repose sur deux missions. D'abord, évaluer les interventions de Réduction des Risques (RDR) menées sur les différents territoires et espaces festifs. Ensuite, proposer une méthodologie d'évaluation de l'impact de ces actions menées auprès de la population jeune en milieu festif.
- Afin de répondre aux besoins et interrogations suscités par l'évaluation, l'équipe composée de socio-anthropologues, s'appuie sur trois domaines d'expertise : la méthodologie d'enquête qualitative et participative, la méthodologie de projet en prévention et promotion de la santé dont évaluation, l'expertise en réduction des risques.
- Cette étude vise à analyser les interventions menées par les acteurs de la RDR, pour améliorer les actions et adapter les activités aux besoins des publics ciblés. Il s'agit d'une capitalisation d'expérience, afin de rendre compte du point de vue global des acteurs de la RDR sur les Hauts-de-France.

I : Evaluation de la procédure de labellisation des établissements Quality Nights et de la bonne compréhension par les établissements des engagements qui leur incombent

● Contexte de création du label

D'abord créé en 2007 à destination des "méga *dancings*" en Belgique, lieux également fréquentés par le milieu festif du nord de la France, le label Quality Nights a été mis en place par Modus Vivendi. Les discussions entamées avec Spiritek, acteur de la RDR dans le Nord, ont ensuite permis la déclinaison du label sous forme de "Quality Bar" dans le Nord. Pour mieux coordonner leurs actions, les deux labels fusionnent quelques années plus tard. Modus Vivendi est aujourd'hui le seul labelliseur, qui travaille conjointement avec des opérateurs régionaux, en Belgique et en France, ce qui permet d'assurer une meilleure cohérence et communication autour du label.

● Le processus de labellisation

Les établissements labellisés sont soit démarchés directement par l'opérateur, soit entrent en contact avec lui dans une démarche volontaire. Les motivations sont de diverses natures : connaissance préalable du label, intérêt pour la responsabilisation juridique, connaissance des produits, gestion des situations à risque, etc.

● La formation

La formation du personnel des établissements labellisés est un des premiers critères du label. Interactive et basée sur l'échange, la formation permet de transmettre des connaissances sur les produits stupéfiants et les bases de la RDR et/ou de les actualiser, de faciliter la gestion des situations à risques, mais aussi de permettre un retour d'expérience entre personnels formés, voire dans certains cas de participer à l'amélioration des critères du label. Bien qu'il soit parfois difficile de réunir les personnels des établissements dont les disponibilités sont restreintes, elle bénéficie d'une bonne appréciation. Les besoins et demandes des établissements vont même au-delà de cette formation, et des pistes de formations complémentaires pourraient être étudiées concernant notamment les risques auditifs, l'attitude à tenir face aux comportements racistes et sexistes, l'introduction de notion de premiers secours.

- **Le label au quotidien**

Le label, ses outils et ses messages diffèrent selon les spécificités de chaque établissement. Les établissements labellisés bénéficient de nombreux services, à destination de leur clientèle : eau gratuite, bouchons d'oreille, préservatifs internes et externes, ethylo-tests, informations sur la santé, les risques encourus et les stratégies pour les réduire. Les connaissances mises en pratique quant à l'accueil et la gestion du public, les outils mis à disposition et les services proposés, sont autant d'éléments renforçant l'image de lieu d'accueil des établissements labellisés auprès de la clientèle.

- **Le suivi**

Effectué par les opérateurs régionaux lors de tournées trimestrielles, le suivi assure la bonne communication entre opérateurs et établissements labellisés, permet le réapprovisionnement en matériel de RDR, accompagne la mise en œuvre des critères du label. La flexibilité et la réactivité des opérateurs est appréciée par les établissements.

- **En conclusion**

L'efficacité du label repose donc sur la philosophie développée autour de l'accompagnement des publics festifs, sur l'implication des acteurs de la vie nocturne, sur le caractère non-obligatoire du label et l'absence d'objectifs contraignants à atteindre. Ces éléments facilitent l'implication volontaire des établissements dans la procédure de labellisation.

II : Évaluer les modalités d'information sur les risques et les modalités d'orientation des jeunes en milieu festif

- **Définition de la RDR par les acteurs**

Les actions de RDR en milieu festif sont empreintes d'un double objectif : limiter les risques sur le moment T, mais également amener la personne à développer des stratégies d'empowerment sur sa santé. Les acteurs précisent deux rôles associés à la limitation des risques : la réassurance et la vigilance.

Les principaux freins de l'action résident dans l'état altéré de certains jeunes, limitant parfois la conversation, mais aussi les moyens humains limités des associations, et des interdictions légales empêchant certaines actions de RDR comme le *testing*. La répétition des actions permet quant à elle que le message passe, et qu'une confiance favorable à l'échange se tisse. Le profil des jeunes varie selon leur degré de connaissance des produits, de la RDR, le genre musical ou le type d'événement. Le profil des acteurs de RDR se définit lui par une philosophie basée sur le non-jugement, l'écoute active, l'adaptabilité face au public et la réactivité lors de certaines situations complexes ou à risque. De plus, le lien avec le milieu exprimé à plusieurs reprises (héritage de l'auto-support) permet une légitimité et une reconnaissance facilitant l'échange avec les jeunes. La multiplicité des acteurs de RDR permet quant à elle de couvrir la diversité du public jeune et de répondre aux différentes identités, pratiques et besoins.

- **L'action de RDR en milieu festif auprès des jeunes**

La distribution de matériel et d'information de RDR et le fait d'échanger, d'entrer en lien avec le jeune afin de lui délivrer les conseils les plus adaptés à sa consommation définissent l'action des acteurs de RDR. Les modalités de réalisation (*stand, chill out, relax zone, maraude*) changent en fonction des moyens disponibles, du type d'événement, du lien avec l'organisateur, de la sensibilité à la RDR de ce dernier et de la structure de RDR qui intervient. Notons en effet que c'est l'organisateur de l'événement qui définit un cadre qui délimite la place plus ou moins grande, plus ou moins pertinente, stratégique de la RDR lors de son événement. D'ailleurs, au-delà de l'organisateur, il semble pertinent d'associer à la RDR d'autres acteurs pouvant être sollicités dans le cadre de la prise de risque d'un jeune comme les secouristes, les pharmaciens afin d'en favoriser sa réalisation.

Concernant les évaluations, on observe une grande diversité aussi bien au niveau des outils de recueil, des données recueillies, que du rendu. Cette diversité peut s'expliquer par la diversité des actions et des structures, l'absence d'une trame commune de bilan, le fait aussi que les financements pour faire de la RDR diffèrent d'une structure enquêtée à une autre. Il semble parfois difficile pour certains acteurs de collecter et/ou de transmettre des données informelles et plus qualitatives, comme les éléments de contexte ou le ressenti des jeunes face au dispositif.

- **L'orientation vers les structures de soin et d'accompagnement**

Bien qu'il soit fréquent d'orienter vers le médecin généraliste, des centres de dépistage et de prévention, l'orientation vers les CSAPA et les CAARUD se fait dans des contextes plus spécifiques. Si un jeune a un problème de consommation qui impacte trop lourdement sa vie privée et professionnelle, ou bien si un usager a besoin de matériel d'injection, l'orientation lui est proposée. Néanmoins, compte tenu de l'anonymat nécessaire à l'échange, il reste difficile de la part des acteurs de la RDR d'effectuer un suivi. De plus, selon les structures interrogées, lors de l'accueil en CSAPA / CJC, il n'est pas fait de mention explicite à la RDR comme motif de la consultation. Ces structures n'ont pas toujours une bonne image de la part des jeunes, qui les associent à la toxicomanie. On note également que la RDR et le soin n'ont pas les mêmes visées. Si la RDR apporte des outils et stratégies pour limiter les risques liés à une consommation, le soin se situe dans un parcours différent avec un accompagnement médico-social pour amener à une diminution voire un arrêt de la consommation.

- **En conclusion**

Si la RDR se définit de façon globale par la limitation des risques et le développement de la capacité d'agir des jeunes, il convient de prendre en compte entre autres le lien avec l'organisateur et sa sensibilité à la RDR, les moyens disponibles, le type d'événement pour en comprendre ses réalités. S'il existe un certain nombre de freins comme le contexte festif, les moyens disponibles, l'interdiction de tester les produits et le développement de petits rassemblements confidentiels où les acteurs de RDR n'ont pas accès, la force de la RDR est de proposer des dispositifs allant vers les usagers, des actions répétées, une multiplicité d'acteurs, et un lien avec le milieu festif permettant d'asseoir leur légitimité.

III : Évaluer les modalités de mise en œuvre des sensibilisations / formations et l'outillage à destination des professionnels ou bénévoles en lien avec le milieu festif

- **Actions de formation et de sensibilisation sur le territoire des Hauts-de-France**

Parmi les formations dispensées de façon récurrente depuis plusieurs années, notons celles dispensées par Spiritek et l'université de Lille-SUMPPS. Ces formations comportent des modules généralistes sur les connaissances de base liées à la RDR, mais aussi des modules plus spécialisés sur les produits, ou encore la responsabilité juridique.

Le questionnaire passé auprès des acteurs ayant suivi une formation à la RDR en lien avec le milieu festif a été renseigné par 74 personnes. Si le profil majoritaire des répondants est un homme, jeune (la moyenne d'âge est de 27 ans), étudiant et engagé bénévolement auprès d'un BDE ou d'une autre association étudiante, nous avons également quelques professionnels du milieu festif ou issus d'autres secteurs d'activités. Pour 70% des répondants, ce fut leur première formation. Internet et les réseaux sociaux, mais aussi le contact direct avec l'organisme de formation et les discussions entre amis et pairs, sont les principaux canaux d'information concernant cette formation.

Les modules de formation les plus plébiscités portent sur les connaissances liées aux produits et aux risques associés, aux pratiques de consommation et le matériel de RDR associé, la santé sexuelle, la santé auditive, l'écoute active, la relation d'aide, la gestion de situation spécifique, les cadres législatifs liés au milieu festif.

- **Les apports de la formation**

L'influence de la formation auprès des répondants, sur leurs activités professionnelle et bénévole, est très positive. A l'issue de la formation, nombreux sont ceux souhaitant approfondir leurs connaissances de façon spécifique ou complémentaire. La variété des situations abordées et les outils mis à disposition, facilitent grandement la pratique professionnelle et/ou bénévole de RDR des personnes interrogées. On note également que la durée écoulée entre la formation et la participation au questionnaire ne semble pas avoir d'influence significative dans l'usage des outils mis à disposition.

- **Vers des nouveaux acteurs de la RDR en milieu festif ?**

Certains professionnels et bénévoles du milieu festif ayant suivi une formation à la réduction des risques, deviennent à leur tour des véritables acteurs de la RDR. En effet, la formation a été un tremplin, une ouverture vers des pratiques de RDR ou de prévention, ou encore une étape professionnelle dans un parcours déjà orienté par la philosophie de la RDR. La "double casquette" de ces acteurs de la RDR, qui sont également organisateurs, festivaliers, voire usagers, facilite l'adoption d'une posture de "pair" dans la diffusion des messages, stratégies et outils liés à la RDR.

- **En conclusion : freins et leviers des actions de sensibilisation et de formation**

Les principaux leviers portent sur la jeunesse des intervenants formés à la RDR en milieu festif, permettant une identification plus aisée de la part des usagers. L'identification se fait également par les dimensions d'auto-support et d'éducation entre pairs. La prévention et la gestion des situations à risques permettent également d'ouvrir la RDR vers d'autres milieux professionnels ou étudiants. Néanmoins, les enquêtes menées ont soulevé un manque de connaissance de ces formations auprès du public LGBTQI+, et montré que les situations liées aux comportements racistes, sexistes et discriminants ne soient pas assez abordées dans ces formations.

La grande variété des compétences associatives et la multiplicité des parcours des personnes formées sont les indicateurs de la volonté partagée et grandissante d'étendre les discours et les stratégies de la RDR vers d'autres publics.

IV : Proposer une méthodologie d'évaluation d'impact de la RDR en milieu festif

- **Impacts et évaluation**

Si on applique les trois axes d'évaluation propres à la méthodologie de projet à la RDR en milieu festif auprès des jeunes, nous aboutissons à :

- L'évaluation de résultats
 - l'objectif de limitation des risques ;
 - l'objectif d'empowerment.
- L'évaluation de processus¹
 - les éléments de contexte comme le type d'événement, le lien avec l'organisateur, les autres acteurs présents, les consommations et risques pris, etc ;
 - les moyens humains mobilisés : professionnels / bénévoles pour l'ensemble des étapes nécessaires à l'action : préparation, transport, réalisation, évaluation ;
 - les moyens matériels utilisés : les dispositifs mis en place (stand, tente, *chill out*,...) le matériel de RDR distribué, les accroches etc.
- L'évaluation d'Impact revient à interroger tous les autres changements non prévus provoqués par l'action. Elle nécessite donc d'aller plus loin que l'action elle-même
 - à ce sujet la question du commanditaire d'interroger le lien entre action de RDR en milieu festif et file active peut prendre place.

¹ Ce que font les acteurs quant à leur propre évaluation (cf. chapitre 2) revient principalement à de l'évaluation de processus, autrement dit : décrire les moyens utilisés « le nombre de », avec parfois des éléments de contexte.

- **Indicateurs et outils de l'évaluation de l'impact**

Parmi les indicateurs proposés par les intervenants de RDR, pour mesurer l'impact des actions RDR, les propositions portent sur :

- mesurer les conséquences des risques sur chaque évènement, et les comparer à d'autres ;
- interroger les jeunes sur les actions de RDR, sur leurs savoirs, leurs pratiques mais aussi sur leur capacité d'agir et cela à plusieurs reprises afin d'évaluer au fil du temps ;
- faire venir les financeurs lors des interventions, afin de rendre compte du réel des actions réalisées ;
- ajouter une modalité de réponse dans le logiciel concernant l'« origine de la demande » lors du premier entretien afin de tenter de mesurer le lien entre RDR en milieu festif et file active en structures d'aide, d'accompagnement et de soin.

Si on peut souligner la pertinence des différentes propositions des acteurs de RDR (cohorte, groupe témoin etc.) qui sont en effet des méthodes adaptées pour évaluer les changements, il convient de souligner que ces différentes approches nécessitent des moyens humains, financiers et techniques importants et ne nous semblent donc pas réalisables par les acteurs de RDR dans l'état actuel des choses. Nous avons donc orienté le travail de la mission 2, dont l'objectif était de proposer une méthodologie évaluative sur l'impact des actions menées sur la population jeune en milieu festif, sur une amélioration et une uniformisation des outils d'évaluation.

- **La co-construction**

Les acteurs de la RDR ont co-construit une grille d'analyse, la plus exhaustive possible, permettant de renseigner les différentes dimensions de l'évaluation de processus : éléments de contexte et moyens utilisés. Un autre outil d'évaluation travaillé a été le questionnaire à destination des usagers, afin d'avoir des éléments concernant l'atteinte des objectifs de la RDR.

Nous avons également proposé un outil pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse de données collectées par les structures dans le cadre de l'évaluation. Deux formats ont été proposés pour la grille et le questionnaire : un sur papier et un en ligne. Des ajustements pourront être effectués par chacun, sur la version papier et en ligne, afin de supprimer ou d'ajuster les questions au regard de leur champ d'activité.

CONCLUSION

- **Multiplicité des situations et efficacité des actions de RDR en milieu festif en Hauts-de-France**

Si la RDR revêt des réalités diverses, de par les types d'événements, les profils variés des jeunes et des structures de RDR, les thématiques abordées, le lien avec l'organisateur et sa sensibilité à la RDR, les moyens disponibles, son efficacité a été observée au travers de notre étude, mais aussi de nombreuses autres études existantes sur le sujet. De la distribution de matériel aux entretiens personnalisés et aux orientations possibles, chaque acteur s'engage, avec les moyens qui lui sont fournis et la marge de manœuvre possible, à limiter les risques et à développer la capacité d'agir des jeunes.

- **La question de l'évaluation des actions de RDR en milieu festif en Hauts-de-France**

Si l'efficacité de la RDR n'est plus à prouver, en revanche son évaluation et les outils mobilisés à ce titre rendent encore difficilement compte des réalités vécues. Afin de produire une méthodologie d'évaluation réaliste au vu du temps et des moyens dont disposent les structures, nous avons ainsi proposé deux outils simples : une grille et un questionnaire, permettant d'améliorer les outils déjà existants tout en permettant d'atteindre un maximum d'indicateurs, directement validés par les acteurs de la RDR lors d'un atelier de co-construction. Cet atelier a également été l'occasion de soulever l'intérêt d'une réunion collective annuelle sur le sujet, réunissant les acteurs de la RDR, mais aussi d'autres acteurs, comme les organisateurs, les secouristes, mais aussi les financeurs de la RDR. Du moins il nous semblerait pertinent, compte tenu de l'intérêt porté par les acteurs et de leur mobilisation durant l'atelier, d'instaurer une réunion collective régulière (au moins une fois par an)

afin d'échanger sur un thème autour de la RDR en milieu festif. Cela permettrait d'échanger sur les actions de la RDR et leur efficacité autrement que par les bilans et les dialogues de gestion, de mettre en présence différentes réalités vécues en RDR en milieu festif et d'échanger, d'associer d'autres acteurs essentiels comme les organisateurs, les secouristes à la réflexion, voire à l'évaluation.

● **Synthèse des leviers et freins de la RDR en milieu festif**

Leviers et forces du label QN	Freins et faiblesses du label QN
<ul style="list-style-type: none"> ● Le travail conjoint entre le labelliseur belge et l'un des opérateurs français ● Le partage de connaissances via le réseau Super Quality Nights ● Une démarche qui vient appuyer et renforcer le travail existant des établissements sur la RDR ● Une philosophie commune, partagée par les établissements labellisés ● Des critères considérés comme peu contraignants par les établissements ● Un travail de suivi et de communication important entre opérateurs et établissements ● La disponibilité et l'adaptabilité des opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les moyens réduits attribués à la communication générale autour du label ● Son manque de visibilité auprès du public des établissements labellisés ● Le manque de disponibilité des établissements pour participer activement à la démarche ● L'importance des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du label ● La rupture de la communication entre les opérateurs des Hauts-de-France ● La mise à disposition parfois partielle des outils par les établissements labellisés

Leviers et points forts de la RDR en milieu festif	Freins et faiblesses de la RDR en milieu festif
<ul style="list-style-type: none"> ● La démarche de « aller vers » ● La répétition de la présence des acteurs de RDR ● La multiplicité des acteurs et de leurs approches permettant de couvrir la diversité des milieux festifs et des profils jeunes ● L'anonymat ● L'auto-support ● Le lien avec le milieu / légitimité et reconnaissance ● Le lien avec l'organisateur de soirée à développer et sa sensibilité à la RDR ● L'association d'autres acteurs à la RDR, comme les secouristes et les pharmaciens 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le contexte festif ● L'état des jeunes ● Les moyens disponibles ● L'interdiction de « tester » (analyser) les produits ● Le développement de petits rassemblements confidentiels ● L'organisateur de soirée selon sa sensibilité à la RDR ● Des acteurs autour non sensibilisés, non formés à la RDR comme les secouristes, pharmaciens

Leviers et points forts des formations	Freins et points faibles des formations
<ul style="list-style-type: none"> ● Un discours porté par des jeunes pour des jeunes = identification facilitée ● Les personnes formées sont elles-mêmes usagères du milieu festif donc vont avoir un rôle ressource dans les lieux qu'elles fréquentent ● Les formations facilitent la gestion des situations à risque sur le moment T ● Jouer sur le côté ludique dans la communication, utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur les formations. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Visibilité des formations plus discrète auprès des associatifs LGBTQI+ ● Éducation sexuelle et prévention des comportements sexistes et violents pas assez présente dans les enjeux des formations RDR.